**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 16 NOVEMBRE 2020**

Présents : Croes D, Hakin L, Vincent JM, Douin Y, Maurage D, Meyers L, Gonzalez J, Junius C, Rousch H.

Cette réunion est tenue en vidéo conférence conformément aux dispositions relatives au Covid.

Tout d’abord nous avons une pensée pour Didier Minguet et Dany Paulus qui nous ont quittés ces derniers jours. Ce sont deux figures du ping provincial qui disparaissent et qui durant de nombreuses années se sont investies à différents niveaux pour le tennis de table.

1. **Conseil d’administration de l’aile francophone** :
* Un rapport du dernier conseil d’administration nous est fait par les administrateurs liégeois qui siègent au conseil. Lors de ce conseil il a été question de l’organisation de l’interclubs WB à partir du mois de janvier (si les conditions sanitaires le permettent). Un calendrier a été établi et validé pour la WB par tous les membres présents. Ce calendrier est renvoyé vers les provinces afin d’en prendre note. Nous analysons ce calendrier et nous l’appliquerons également en Province de Liège, ce qui permettra une uniformité des calendriers.

Au niveau du national, aucune décision n’a encore été prise ; celle-ci devrait tomber fin du mois de novembre. Les membres de l’AFTT défendront au conseil d’administration national les dispositions prises à l’aile francophone afin d’avoir partout le même calendrier.

* Il a aussi été demandé des explications quant à une position de la Province de Namur à l’encontre de la Province de Liège. En effet nos administrateurs n’ont pas accepté les dires de la Province de Namur, qu’ils ont considérés comme une attaque envers notre Province. Si l’on peut ne pas être d’accord avec nos positions, elles ne peuvent ouvertement être critiquées et surtout relatées partiellement et erronément. De plus, il nous parait plus inquiétant, que la Province de Namur critique de façon laconique les décisions de l’AF auxquelles elle a pris part et validées.
* Un conseil d’administration spécial aura lieu le 14-12-2020 pour analyser les effets de la restructuration mise en place il y a deux ans.
1. **COVID** :
* L’aile francophone a décidé de jouer un demi-championnat pour pouvoir valider les résultats (montées et descentes). Un canevas a été mis en place pour les 7 journées qui restent à jouer pour le premier tour. Il prend en considération les occupations de salle afin de perturber au minimum l’organisation des clubs. Le reste du premier tour se jouera sur les semaines annoncées du second tour, les journées libres restant pour disputer les matchs remis du premier tour.

Ce calendrier ne pose qu’un seul souci en semaine 9. En effet les équipes qui se sont vues attribuer les numéros 3 et 4 dans la grille, joueront à l’inverse de ce qui était prévu.

* Pour les 4 premières journées il y a 37 matchs remis pour cause de Covid. Ces matchs remis concernent principalement trois clubs qui ne pouvaient disposer de leur salle. Deux semaines de journée libre devraient permettre de régulariser la situation.
* En ce qui concerne les vétérans, même si aucune décision n’a encore été arrêtée, on se dirige vraisemblablement vers une saison blanche sans interclubs.
* Pour la division 7, nous ferons appel à de nouvelles inscriptions pour la reprise de janvier (on l’espère). En effet dans beaucoup de clubs il est difficile de savoir qu’elles seront les forces vives à la reprise.
* Pour ce qui est de la semaine 5, tous les matchs qui ont été joués restent joués et ne seront donc pas reportés.

*Aspect financier du Covid* :

* La facture solde de la saison 2019-2020 et la facture de début de saison 2020-2021 n’ont pas encore été envoyées au club. La situation compliquée de certains clubs en est la raison et nous ne voulons pas encore aggraver la situation.
* La facture de l’aile francophone qui ne concerne que les nouvelles affiliations et les réactivations de la saison a été envoyée au grand dam de certains. A ce jour 22 clubs liégeois sur 82 ne se sont pas encore acquittés de leur facture. Certains clubs ont demandé un étalement de celle-ci. Sur ces factures une réduction Covid a été effectuée, elle concerne la saison 2019-2020. La ristourne octroyé est de 5% sur les affiliations de la saison 2019-2020. Certains ne l’avaient probablement pas compris de cette manière.

L’aile francophone a également décidé de ne pas augmenter les cotisations pour la saison 2020-2021 et n’a pas non plus appliqué l’indexation sur celles-ci.

* Pour la saison en cours l’aile francophone a décidé de ristourner 10 euros par affiliation. Afin de pouvoir octroyer cette ristourne, il a été demandé aux différents niveaux de pouvoir ainsi qu’à notre partenaire Ethias de participer à l’effort financier. Les 10 euros devraient se répartir de la sorte :

1 euro pour Ethias, une participation de la FRBTT et le reste prix en charge par l’AFTT.

S’il ne devait pas y avoir d’aide de la FRBTT les 9 euros restant seraient répartis pour 6,30 AFTT et 2,70 pour la Province (comité provincial).

La participation du comité provincial liégeois sur base de 2,70 euros par affiliés serait alors de 8.264 euros.

* Nous avons aussi décidé que les inscriptions des équipes de la saison 2020-2021 ne seraient pas réclamées au club au vu de la situation exceptionnelle que nous connaissons (budget d’environ 6500€).
* Une projection des recettes et dépenses nous conduit vers une perte de rentrées de +/- 20.000 euros. En effet, la participation à la ristourne affilié, la gratuité des inscriptions des équipes, la diminution des amendes (moins de matchs), ainsi que d’autres rentrées, nous obligent à puiser dans nos réserves. Nous vous rappelons que depuis quelques années, suite à une décision de l’assemblée générale, nous avons constitué une réserve pour couvrir une saison normale et que le surplus de cette réserve est ristourné aux clubs en fin d’exercice. Il va de soi que nous devrons, les années futures, nous attacher à reconstituer cette réserve dans son intégralité.
1. **Divers** :
* Il est décidé d’organiser le critérium PPM de la Saint Nicolas au centre de Blegny. En effet cette compétition réunit les enfants de moins de 13 ans et est donc autorisée. Cette compétition sera faite dans les règles relatives à l’organisation de compétitions indoor. Nous insisterons que seul une personne pourra accompagner un participant. Cette compétition aura lieu le dimanche 13 décembre afin de nous laisser un peu de temps pour la préparer et mettre les inscriptions en ligne.
* Le label des clubs ne pourra être évaluer de façon correcte puisque la plupart des compétitions individuelles sont annulées et qu’elles attribuent des points. Les labels de 2019-2020 seront reconduits automatiquement mais sans la prime y afférente.

**Prochaine réunion le mardi 8 décembre 2020.**